

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE NAVES
Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Nombre d'élus : 15
Nombre en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de procurations : 1

L'an deux-mille-vingt-trois le mardi 12 mars 2024 à 18 heures 30 précises, les membres composant le Conseil Municipal de Naves, légalement convoqués le 29 février 2024, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Naves, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DHORME - Maire

Etaient Présents (12) : M. DHORME Jean-Pierre, M. CAPLIEZ Lucien, M. PETIOT Jean-David, Mme CACHEUX Isabelle, M. DEMOY Jean-Bernard, M. DROMBY Fabrice, M. LARCANCHE Philippe, M. LASSELIN Olivier, M. LESNES Jean-Luc, Mme MIROUX Corinne, Mme PAMART Céline et Mme SUDOL Geneviève

Procurations : (1) : Mme LEFEBVRE Coralie à M. DHORME Jean-Pierre

Excusés (2) : M. DESCARPENTRIES Jean-Marc et Mme FARAND Céline

Secrétaire de séance : Monsieur LARCANCHE Philippe, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

La question portant objet : Fête Médiévale – Délibération approuvant le projet et demande de subvention a été retiré de l'ordre du jour ; l'information a été transmise aux élus par mail du 12/03/2024 09h31.

En effet, l'association peut procéder elle-même à la demande de subvention.

*Pas de remarque ou observation sur le compte-rendu des décisions du conseil de novembre.
Monsieur Lesnes fait remarquer que les échanges ne sont pas notés dans les comptes-rendus
Monsieur le Maire indique que les commentaires peuvent être transmis apr mail au secrétariat de la mairie.*

DELIBERATION 2024/01

Objet : Installation d'un décor de Noël sur façade de la mairie

Dans le cadre du changement complet du décor de Noël pour la façade de la mairie, Monsieur le Maire propose de commander 3 décorations lumineuses auprès de la société Cofradis

Le devis est de 2701€80 TTC pour ces 3 décorations. (voir visuel et tarif en pj)

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer et d'inscrire cette somme au budget 2024. Il est précisé qu'en plus de la somme présentée au devis il convient de prendre en compte le coût relatif à la location de matériel et de main d'œuvre pour l'installation à inscrire également au budget 2024.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A L'UNANIMITE d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'achat de décors de fin d'année pour la façade de la mairie, d'inscrire les sommes correspondantes (achat, location du matériel et main d'œuvre pour l'installation) au budget 2024 et l'autorise à signer tout document afférent à ce dossier

Fait en Mairie les an, mois et jour susdits.

PROJET ILLUMINATIONS MAIRIE





1 060,50 €
1 272,60 € TTC

Décoration lumineuse de Noël pour mairie- Traversée Joyeuses Fêtes

À suspendre en travers de vos rues, cette **illumination de Noël pour commune** dispose de ses fixations et fiche d'alimentation. Agrémenter les espaces publics lors des fêtes de fin d'année devient un jeu d'enfant grâce à toute notre gamme de **décoration de Noël pour collectivités** ! Nos **illuminations de rue pour collectivités** sont de fabrication française.

Informations sur la traversée lumineuse pour rue

- Guirlande de LED Blanche et Jaune
- Résistante aux UV
- Faible consommation
- Hauteur : 1000 mm
- Largeur : 4000 mm
- Poids : 25 kg
- Puissance : 69 W



595,50 €
714,60 € TTC

Ciel étoilé motif transversal irisé

Que diriez-vous de voir scintiller votre ville en période de fêtes de Noël ? Cofradis Collectivités vous propose le **décor suspendu lumineux** idéal pour être installé en **voûte de rue** ou pour être posé en façade d'une mairie ou d'un bâtiment historique de votre commune. Le **décor voûte lumineux "Ciel étoilé"** irisée est conçue pour les espaces publics. De fabrication française, cette **illumination de Noël de rue** dispose de guirlandes de LED à très faible consommation et est garantie deux ans. Sur simple demande de devis, cette **voûte motif lumineux de Noël pour collectivités** est disponible dans de nombreux coloris.

Informations sur le motif lumineux irisé de Noël pour ville

- Guirlande en LED irisant
- Résistant au UV
- Hauteur : 650 mm
- Fournie avec fixations et fiche d'alimentation
- Autres coloris sur demande de devis
- Largeur : 3000 mm
- Poids : 7 kg
- Puissance : 18 W

DELIBERATION 2024/02

Objet : Travaux sur bordures et trottoir rue Jaurès

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la division d'une propriété en 3 parties 5 rue Jean Jaurès (anciennement chez Mme Dessaint).

Les 2 nouveaux acquéreurs ont sollicités des travaux sur les bordures et trottoirs en vue de pouvoir accéder à leur propriétés.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire cette dépense (environ 4 000€) au budget 2024.

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer.

M. DEMOY sollicite le Maire quant aux travaux de modification d'accès à la propriété de M. BEAUVOIS chaussée Brunehaut.

Monsieur le Maire indique que cette question est pertinente et qu'il va vérifier les éléments inscrits sur l'arrêté d'autorisation du permis de construire transmis à Monsieur BEAUVOIS

Informations au Conseil Municipal : l'arrêté d'autorisation de permis de construire transmis en date du 28 octobre 2021 à Monsieur BEAUVOIS stipule que « les travaux éventuels de création de bateau, d'aménagements de trottoirs, de déplacement de mobilier urbain ou de végétaux seront à la charge exclusive des pétitionnaires. Ces derniers devront avoir obtenu l'accord préalable de la Commune de Naves »

Voir pièce jointe

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A L'UNANIMITE d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la réalisation des travaux de bordures et trottoirs face au 5 rue Jean Jaurès, d'inscrire les sommes correspondantes au budget 2024 et l'autorise à signer tout document afférent à ce dossier

DELIBERATION 2024/03

Objet : Travaux conformité PMR des sanitaires de la salle des fêtes

Dans le cadre de la poursuite des travaux de conformité des bâtiments communaux pour l'accès PMR, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir accepter de confier à la société MBMC les travaux de création d'un sanitaire PMR dans la salle des fêtes

Le devis reçu début janvier chiffre à 2710€51HT soit 3252€61 TTC les travaux à réaliser

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer et d'inscrire cette somme au budget 2024.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A L'UNANIMITE d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la réalisation des travaux de mise en conformité PMR des sanitaires de la salle des fêtes, d'inscrire les sommes correspondantes au budget 2024 et l'autorise à signer tout document afférent à ce dossier

DELIBERATION 2024/04

Objet : Remplacement de convecteurs (mairie salle Cacheux)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer des convecteurs en mairie et salle Cacheux

Le montant des travaux prévus est de l'ordre de 9000€ TTC

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer sur ces travaux et d'inscrire cette somme au budget 2024.

Monsieur DEMOY pense qu'il serait plus judicieux de revoir l'intégralité du système de chauffage actuel très couteux et peu qualitatif : il faut beaucoup de gaz pour espérer une température correcte ; pour lui un système de pompe à chaleur serait plus adéquat avec un meilleur rendement compte-tenu du prix et des possibilités de subventions

Monsieur le Maire indique que dans l'urgence, pour un convecteur à 3000€ car dans cette salle il fait froid, le montage d'un dossier de demande de subvention reprenant tous les corps d'état : murs, plafonds, etc ... c'est un autre sujet et un autre coût qui n'est pas inscrit dans le programme 2020/2026 de la majorité municipale.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A 1 ABSTENTION : M. LESNES, 1 VOIX CONTRE : M. DEMOY, et 10 VOIX POUR d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au remplacement des convecteurs de la mairie et de la salle Cacheux, d'inscrire les sommes correspondantes au budget 2024 et l'autorise à signer tout document afférent à ce dossier

DELIBERATION 2024/05

Objet : Tarification des locations des salles communales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision du Conseil Municipal fixant à 140€ la location de la salle Cacheux + 100€ de caution.

Monsieur le Maire rappelle également la délibération du 18 juillet 2016 du Conseil Municipal fixant les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

	Vin d'honneur	Repas	Caution
Habitants de Naves	80€	170€	150€
Extérieurs	135€	365€	150€

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs de location de la salle et propose la tarification suivante :

	Salle Cacheux		Salle des fêtes		
	Location	Caution	Vin d'honneur	Repas	Caution
Habitants de Naves	180€	180€	180€	300€	180€/300€
Extérieurs	230€	230€	230€	Pas de location	230€

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A 4 VOIX CONTRE / Mesdames PAMART et SUDOL ainsi que Messieurs DEMOY et LESNES et 8 VOIX POUR d'adopter les tarifs de location proposé par Monsieur le Maire

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h15



Le Maire

Jean-Pierre DHORME